

Pour ces raisons, je voterai pour l'adoption de ces résolutions.

Permettez-moi, M. l'orateur, d'ajouter quelques mots sur une matière qui m'est personnelle.

Un journal publié en cette ville a dit ce soir que si je votais pour l'adoption des résolutions, je ne serais jamais réélu dans le comté que j'ai l'honneur de représenter. Je tiens à déclarer ici, avant de m'asseoir, que ma conduite en chambre n'a jamais été, n'est pas aujourd'hui et dans l'avenir ne sera pas influencée par le plaisir de me rendre populaire ou de m'assurer une réélection.

Je tiens à faire ce que je crois être juste, non-seulement pour l'avantage de mon comté, mais pour celui du pays tout entier. Je voterais donc pour ces résolutions, parce que je crois qu'elles sont non-seulement dans l'intérêt particulier de mon comté, mais aussi dans l'intérêt général. Si mes électeurs partagent mon opinion, j'aurai leur approbation ; si, au contraire, ils ne la partagent pas et n'approuvent pas la ligne de conduite que je suis en ce moment, il me restera toujours la consolation d'avoir fait mon devoir.

FIN.